

## **Contribution au débat de France Stratégie le 13 juin 2016 à Gennevilliers**

A titre de contribution au débat du 13 juin, l'OZP envoie les conclusions de sa journée nationale du 28 mai 2016. Depuis 2012 et sa refondation en janvier 2014, l'Education Prioritaire semble enfin bien partie pour réussir, montrant la voie à la refondation de la scolarité obligatoire grâce à la mise en œuvre d'orientations que l'on retrouve souvent dans le rapport préliminaire de France Stratégie :

- Le choix de l'entrée par la pédagogie et le référentiel d'éducation prioritaire
  - priorité au primaire (élémentaire+ maternelle)
  - un réseau école-collège se traduisant par un cycle III (CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>) commun, des personnels intervenant dans les 2 degrés, un projet de réseau, un coordonnateur de réseau
  - des ressources de formation et de remplacement pour la formation affectées dans le réseau
  - la « pondération » du service pour un travail collectif
  - les postes « plus de maîtres que de classes »
  - De nouvelles approches pédagogiques telles que « l'approche par compétences » et les modalités d'évaluation qui lui sont attachées, de même que les innovations de la réforme des collèges peuvent être mises en œuvre dans les réseaux avec plus de chances de réussir
- La continuité de ce qui est entrepris en éducation prioritaire est vital pour l'ensemble du système éducatif

### **« L'éducation prioritaire dans la réforme de la scolarité obligatoire : une étape délicate. »**

OUI, enfin, l'éducation prioritaire a une bonne chance de réussir. Sa refondation est bien engagée, après 30 ans où les périodes de silence institutionnel et même de recul ont succédé aux avancées et aux relances. La journée nationale de l'OZP le 28 mai l'a confirmé.

Les efforts se concentrent sur 350 REP+, le cœur de l'éducation prioritaire, qui peuvent bénéficier d'un pilotage et d'un accompagnement institutionnel important sans que les 740 REP soient abandonnés.

« L'entrée par la pédagogie », s'appuyant sur le référentiel d'éducation prioritaire, se manifeste dans le fonctionnement en réseau écoles-collèges et le développement des fonctions de formateurs à l'intérieur des réseaux : la formation peut répondre ainsi dans des délais opérationnels aux besoins exprimés collectivement par les acteurs de terrain et elle peut être articulée avec la mise en œuvre. Cette entrée se matérialise aussi et surtout dans l'affectation des moyens supplémentaires, permettant certes de limiter le nombre d'élèves par classe, mais donnant la priorité aux projets de réseau, au développement du travail collectif, aux moyens de formation et de concertation. Cette affectation est complétée par une modulation plus forte des moyens en fonction de la difficulté sociale.

Bien sûr, on constate des différences importantes dans ces avancées, entre les réseaux et à l'intérieur des réseaux. Mais l'évolution du métier d'enseignant, le travail collectif, le

développement des compétences d'ingénierie pédagogique, le rapprochement des cultures professionnelles du premier et du second degré sont parfois des réalités tangibles qui ouvrent la voie à une transformation du système.

NON, les risques d'enlisement, ne sont pas écartés. L'éducation prioritaire, et l'entrée par la pédagogie, ne font pas partie de l'ADN de l'institution, de ses responsables administratifs ou politiques.

L'OZP regrette :

- Les défaillances du pilotage à tous niveaux
- La dilution des fonctions de professeur référent (Cf- encadré ci-joint)
- Que des personnes qui se sont engagées dans la refondation voient leurs fonctions « diluées » sans qu'aucun bilan n'ait été tiré.

L'OZP demande que les avancées s'inscrivent dans la durée et que les défaillances soient corrigées.

Pour cela, il faut à la fois :

- Garantir à tous les niveaux la priorité effective aux réseaux et aux personnels de l'Education prioritaire
- Améliorer très sensiblement le pilotage à tous les niveaux de l'institution
- Faire du nouveau Cycle III (CM1, CM2, 6ème) un maillon fort des réseaux.
- Prendre vraiment en compte la GRH des personnels engagés dans cette politique mieux reconnaître les acteurs exerçant sur les nouvelles professionnalités
- Développer les ressources, les dispositifs de formation en lien avec les Espe et la Recherche publique.

La refondation de l'Education prioritaire est bien engagée. Elle favorise l'émergence d'une culture professionnelle commune ; elle doit permettre, dans le cadre des réseaux, la construction de véritables collectifs professionnels de la scolarité obligatoire.

Pour l'OZP, il est nécessaire d'engager dans les prochains mois un bilan d'étape collectif et public de la refondation de l'Education prioritaire.

Paris le 3 juin 2016

Consulter aussi : [COMMUNIQUÉ OZP : L'OZP et la « dilution » des fonctions de professeur référent](#)